



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS

2025-2026

Cette fiche vous explique les démarches à suivre pour inscrire votre enfant aux transports scolaires.

Nous vous rappelons que notre établissement privé n'étant pas situé dans la même commune que l'établissement public de secteur, les élèves qui utilisent les transports scolaires ne sont pas considérés comme des « ayants droit ». Il est donc nécessaire de faire une demande d'inscription chaque année, que votre enfant possède déjà une carte de transport ou non.

Informations sur les arrêts et circuits

La Région a validé les arrêts de **Voves** et de **Ouarville** ainsi que la **suppression de l'arrêt de Guillonville**.

Vous trouverez ci-après la liste des arrêts existants afin de sélectionner celui qui vous convient.

Les circuits et leurs horaires ont été, pour la plupart, modifiés. Pour **Toury, Oison, Aschères-le-Marché** et **Outarville**, des changements de circuits et d'horaires sont encore susceptibles d'être apportés.

Procédure d'inscription

Le logiciel d'inscription ayant changé, les familles résidant en **Eure-et-Loir** et dans le **Loiret** devront procéder à l'inscription en ligne **à partir du 4 juin 2025 et au plus tard le 18 juillet 2025** inclus sur le site Rémi, en cliquant sur « inscriptions ». Par ailleurs, pour les besoins d'organisation de l'établissement, nous vous demandons également de remplir un formulaire papier, à nous retourner **avant le 20 juin 2025**.

Les familles résidant en **Essonne** devront obligatoirement remplir un formulaire papier qui sera à retourner à l'établissement **au plus tard le vendredi 20 juin 2025**. Joindre obligatoirement une photo avec nom et prénom au dos.

Une fois l'inscription effectuée (en ligne ou via le formulaire papier), la carte de transport sera envoyée directement à votre domicile par le Conseil régional.

En cas de non-réception de la carte à la rentrée, votre enfant pourra tout de même prendre le bus.

Règles particulières

- Afin de faciliter l'organisation des transports, nous vous demandons d'utiliser le **même arrêt le matin et le soir**. Toutefois, pour les enfants en **garde alternée**, il est possible de choisir deux arrêts différents. Dans ce cas, **deux inscriptions** aux transports devront être réalisées.
- Vous devez choisir **l'arrêt le plus proche** de votre domicile, excepté pour les familles qui utilisaient l'arrêt de Guillonville.
- Seuls les élèves restant en étude le soir ainsi que les élèves de l'Essonne ne prenant le transport que le matin ou que le soir, pourront bénéficier d'un demi-tarif.
- Nous vous rappelons que les élèves de **4e et 3e** n'ont **pas de transport scolaire pour les cours du mercredi matin**. Nous vous encourageons à privilégier le covoiturage lorsque cela est possible.
- En cas de **désistement, tout mois entamé reste dû**.
- En cas de **perte de la carte**, son renouvellement vous sera facturé **10 €**.

**Les horaires peuvent subir une petite modification à la rentrée.
Vous devez vous présenter 5 minutes avant les horaires indiqués.**

CIRCUIT 1

CIRCUIT N°1	ALLER
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
OUTARVILLE école	7H50
TOURY rue du couvent	8H00
TOURY super U	8H05
JANVILLE NOTRE DAME	8H15

CIRCUIT N°1	RETOUR
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
JANVILLE NOTRE DAME	16H35
TOURY rue du couvent	16H45
TOURY super U	16H50
OUTARVILLE école	17H00

CIRCUIT 2

CIRCUIT N°2	ALLER
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
BAZOCHES LES GALLERANDES Eglise	7H40
ASCHERES LE MARCHE Gymnase	7H50
ARTENAY Crédit Agricole	8H00
JANVILLE NOTRE DAME	8H15

CIRCUIT N°2	RETOUR
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
JANVILLE NOTRE DAME	16H35
ARTENAY Crédit Agricole	16H50
ASCHERES LE MARCHE Gymnase	17H00
BAZOCHES LES GALLERANDES Eglise	17H10

CIRCUIT 3

CIRCUIT N°3	ALLER
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
GOUILLONS route départementale	07h25
OUARVILLE	07h30
MOUTIERS centre	07h40
YMONVILLE Mairie	07h48
FRESNAY L'EVÊQUE Eglise	08h00
GUILLEVILLE Place	08h06
JANVILLE NOTRE DAME	08h15

CIRCUIT N°3	RETOUR
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
JANVILLE NOTRE DAME	16h35
GUILLEVILLE Place	16h44
FRESNAY L'EVÊQUE Eglise	16h50
YMONVILLE Mairie	17h00
MOUTIERS centre	17h08
OUARVILLE	17h18
GOUILLONS route départementale	17h25

CIRCUIT 4

CIRCUIT N° 4	ALLER
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
VOVES Gare	7H18
PRASVILLE Bourg	7H28
VIABON église	7H36
ORGERES EN BEAUCE maison de Beauce	7H48
LA MALADRERIE rue principale	7H51
TILLAY LE PENEUX église	7H58
JANVILLE NOTRE DAME	8H15

CIRCUIT N° 4	Retour
Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve
JANVILLE NOTRE DAME	16H35
TILLAY LE PENEUX église	16H50
LA MALADRERIE rue principale	16H57
ORGERES EN BEAUCE maison de Beauce	17H00
VIABON église	17H12
PRASVILLE Bourg	17H20
VOVES Gare	17H30

CIRCUIT 5

CIRCUIT N°5	ALLER
	Lu Ma Je Ve
NEUVILLE AUX BOIS cimetièrre	7H50
OISON place	8H05
JANVILLE NOTRE DAME	8H20

CIRCUIT N°5	ALLER
	Lu Ma Je Ve
JANVILLE NOTRE DAME	16H35
OISON place	16H50
NEUVILLE AUX BOIS cimetièrre	17H10

CIRCUIT 6

CIRCUIT N°6	ALLER
CONGERVILLE/THIONVILLE Eglise	7H20
GOMMERVILLE	7H30
ANGERVILLE Rue de l'Europe	7H40
Maisons neuves	7H45
Crédit agricole	7H51
ARBOUVILLE Place	7H57
ROUVRAY ST DENIS Ecole	8H01
NEUVY EN BEAUCE Marie	8h07
JANVILLE NOTRE DAME	8H17

CIRCUIT N°6	Retour
JANVILLE NOTRE DAME	16H35
NEUVY EN BEAUCE Marie	16H45
ROUVRAY ST DENIS Ecole	16H51
ARBOUVILLE Place	16H55
ANGERVILLE Crédit agricole	17H01
Maisons neuves	17H07
Rue de l'Europe	17H12
GOMMERVILLE	17h22
CONGERVILLE/THIONVILLE Eglise	17h32